

## **Plan Santé 2022 : Adessadomicile plaide pour une prise en charge globale et de proximité des personnes**

Aujourd'hui, Adessadomicile a participé à la présentation par le Président de la République du Plan Santé 2022, très attendu par l'ensemble des professionnels de santé.

Adessadomicile a accueilli favorablement les annonces concernant l'exercice regroupé et coordonné dans le cadre de la « médecine de ville », qui correspond déjà au fonctionnement valorisé par la fédération dans le cadre de la transformation des centres de santé infirmiers (CSI) en centre de santé pluri-professionnels, intégrant ainsi les médecins généralistes.

Ces CSI, que l'on retrouve le plus souvent dans les zones péri-urbaines et rurales évoquées ce jour par Emmanuel Macron comme étant les zones les plus touchées par la désertification médicale, peuvent aider à lutter contre celle-ci. Dans ce sens, ces CSI pourraient tout à fait accueillir les 400 médecins généralistes salariés évoqués par le Président de la République.

Pour les zones où un déficit de médecins généralistes serait constaté, Adessadomicile encourage la mise en place de la télémédecine dans le cadre de structures de proximité ou directement au domicile, valorisant le rôle des infirmiers exerçant en Centre de Santé.

La gradation des soins telle qu'évoquée par le Président de la République, avec notamment une spécialisation des hôpitaux, implique une meilleure information de la population sur les différents acteurs du système de santé et les missions de chacun. Cela rejoint la nécessité d'éducation à la santé dès le plus jeune âge mais également en direction des parents. Pour cela, les services d'aide à domicile en direction des familles ont un rôle prépondérant à jouer afin de diffuser les politiques de prévention auprès de publics déjà éloignés du système de santé.

Parce que la prévention individuelle, le repérage à domicile permettent d'éviter des hospitalisations dites « inutiles », Adessadomicile demande que cette prévention individuelle dors et déjà réalisée par les acteurs du quotidien que sont nos associations gérant des CSI, des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et des Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD), soit reconnue et valorisée financièrement.

Au-delà de la satisfaction générale, Adessadomicile regrette que le champ du domicile n'ait pas été évoqué par le Plan Santé. En effet, l'objectif visant à poursuivre le virage ambulatoire, réduire les durées moyennes de séjour et éviter les hospitalisations identifiées comme inutiles ne pourra être effectif que si la filière du domicile - que compose les CSI, les SSIAD, les SAAD et les SPASAD - est clairement identifiée comme acteur à part entière de cette orientation politique. La structuration du domicile et sa solvabilisation est donc la condition sine qua none du soutien apporté à la « médecine de ville ».

### **Contact Presse :**

**Adessadomicile** : David Zeisler – 01 40 84 68 79 – [d.zeisler@adessadomicile.org](mailto:d.zeisler@adessadomicile.org)

### À propos d'Adessadomicile

Reconnue d'utilité publique depuis 1938, elle représente plus de 350 associations et organismes gestionnaires publics et privés à but non lucratif. Ces structures emploient près de 30 000 salariés sur le territoire métropolitain et outre-mer, attachées aux mêmes valeurs, de solidarité, de qualité, de professionnalisme et de primauté de la personne, Adessadomicile ancre pleinement son action dans la voie de l'économie sociale et solidaire.

- ✓ 83 % des structures interviennent auprès des personnes âgées et / ou des personnes en situation de handicap
- ✓ 33 % sont des services de soins à domicile (Centres de Soins Infirmiers et Services de Soins infirmiers A Domicile)
- ✓ 20 % des structures interviennent auprès des familles
- ✓ 85 % des structures proposent des services à la personne

En savoir plus sur [adessadomicile.org](http://adessadomicile.org)